

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 2026 00251

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS
DE LA VILLE D'ALÈS**

Service : Animation Seniors
Tél : 04.66.52.98.96
Réf : décision

Objet : Convention de mise à disposition à titre gracieux de la salle de Saint-Étienne d'Alensac avec l'association Top Forme 30 pour la saison 2026/2027

Le maire de la ville d'Alès,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L2125-1,

Vu la délibération n°26_01_07 du conseil municipal du 28 mars 2026 donnant délégation du conseil municipal à Monsieur le maire en application de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de l'association loi 1901 Top Forme 30,

Considérant la demande de mise à disposition faite par l'association Top Forme 30 pour la salle Saint Étienne d'Alensac afin d'y organiser ses activités du 1^{er} septembre 2026 au 31 juillet 2027,

Considérant que les activités proposées par l'association ont principalement pour but de répondre aux besoins des habitants sur le territoire alésien et contribuent donc à la satisfaction d'un intérêt général,

Considérant qu'il convient dans ce contexte, d'effectuer une mise à disposition de locaux à titre gracieux,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

Une convention de mise à disposition de la salle Saint Étienne d'Alensac située 375 chemin de Saint-Étienne d'Alensac - 30100 Alès, sera conclue entre la ville d'Alès représentée par son maire, M. Christophe RIVENQ et l'association Top Forme 30 représentée par son président, M. Christian BONNET et dont le siège social est situé 1 rue des Chênes – 30100 Alès

ARTICLE 2 :

Ladite mise à disposition sera consentie à titre gracieux pour la période du 1^{er} septembre 2026 au 31 juillet 2027, les lundis de 18h à 19h30.

ARTICLE 3 :

Les modalités particulières de la mise à disposition seront définies dans la convention susmentionnée.

ARTICLE 4 :

Monsieur le directeur général de la ville d'Alès est chargé de l'exécution de la présente décision.



Alès, le

08 SEP. 2026

Le maire

Christophe RIVENQ